

# **EXPOSITION – CONCOURS PHOTOS PROJETEES** **DU CLUB PHOTO DE LA NORVILLE**

**Vendredi 22 avril 2022 20h30**

**THEME : formes géométriques parmi le carré, le triangle et le cercle**

Il faut que l'une ou plusieurs de ces formes soient le sujet principal de la photo .

Adresse de la salle Pablo Picasso : chemin de la Garenne ( salle habituelle )

Parking à 50 m rue Victor Hugo ou piscine.

Tel : moley béatrice 06.68.60.10.98 / Beatrice.moley@free.fr

## **REGLEMENT**

**Article 1** : L'exposition est ouverte aux Clubs et Associations photographiques d'amateurs. Participation gratuite.

**Article 2** : Les photographies présentées seront sous format numérique uniquement .

**Article 3** : fichiers acceptés : tout format entrant dans un rectangle de 1920 x 1080 pixels maximum , compression jpg , 3Mo maximum, sans indication visible sur l'image .

**Article 4** : Envoi des images ET du bordereau : avant le 15 avril en utilisant le site wetransfer.com à l'attention de beatrice.moley@free.fr . envoi groupé par club  
merci d'envoyer un mail à part pour prévenir de votre envoi , en cas de problème avec Wetransfer.

**Article 5** : Chaque auteur pourra proposer 1 SEULE photo par catégorie, c'est à dire 1 en couleur et/ou 1 en n&b .

**Article 6** : Après une 1ere projection sous forme de diaporama, les photos seront projetées 1 par 1 et le public , qui aura reçu au préalable une feuille de vote , choisira si l'on garde ou non chaque photo pour un second tour ( n° entouré = on garde, n° barré = on ne garde pas ) .chaque participant devra conserver 10 photos maximum par catégorie ,

Une fois les photos couleurs choisies, le même principe s'appliquera aux photos n&b .

Puis une pause vous sera proposée avec boissons et grignotages afin de procéder au dépouillement.

Les 15 photos de chaque catégorie ayant reçu le + de votes sont conservées.

pour le second tour, ces 15 photos seront à nouveau projetées 2 fois afin que le public en choisisse 3 ( sans ordre de préférence) . chaque vote rapporte 1 pt à la photo.

Après une courte pause pour dépouiller les nouveaux bulletins de vote, les résultats seront proclamés :  
Meilleure photo du public couleur et n&b .

Prix du jury couleur et n&b ( choisi par les membres du club photo avant la projection )

**Article 7** : Un même auteur ne pourra recevoir qu'un seul prix par catégorie .

**Article 8** : Les organisateurs se réservent le droit de publier dans les revues et journaux d'information locale, la reproduction des photographies primées, en mentionnant le nom de l'auteur, sans que celui-ci puisse prétendre à une quelconque indemnisation ou rétribution, ceci uniquement dans le cadre et l'intérêt de l'exposition, sauf dans le cas où la mention spécifique "Reproduction interdite" serait envoyée avec le fichier.

**Article 9** : Le club organisateur se réserve le droit de retirer toute photo à caractère tendancieux ou risquant de dénaturer le but artistique de l'exposition.

**Article 10** : Les exposants garantiront que les photos présentées sont exemptes de tout droit et ne lèsent en aucune manière une personne physique ou morale.

**Article 11** : Le fait de participer à l'exposition implique l'acceptation du présent règlement.

## **CALENDRIER :**

envoi des photos : **Avant le 15 avril.**

projection : Vendredi 22 avril à 20h30

Remise des prix : Vendredi 22 avril vers 22h30